

Par Nature



Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Printemps 2004 • n° 14

- **Incendie** : une action pilote de restauration pour le Parc
- **La pêche** pour valoriser le hors saison
- **ERA** : sensibilisation à l'entretien du petit patrimoine

Aiguines
Allemagne-en-Provence
Angles
Artignosc-sur-Verdon
Aups
Bargème
La Bastide
Baudinard-sur-Verdon
Bauduen
Blieux
Le Bourguet
Brenon
Brunet
Castellane
Châteauvieux
Comps-sur-Artuby
Esparron-de-Verdon
La Garde
Gréoux-les-Bains
Majastres
La Martre
Moissac-Bellevue
Montagnac-Montpezat
Montmeyan
Moustiers-Ste-Marie
La Palud-sur-Verdon
Peyroules
Puimoisson
Quinson
Régusse
Riez
Rougon
Roumoules
Trigance
Les Salles-sur-Verdon
St-André-les-Alpes
Ste-Croix-du-Verdon
St-Julien-du-Verdon
St-Julien-le-Montagnier
St-Jurs
St-Laurent-du-Verdon
St-Martin-de-Brômes
Valensole
La Verdière
Vinson-sur-Verdon

Sommaire



2

ÉDITO



3 4

ACTIONS DU PARC

- La pêche
- Le plan de gestion et de développement du Lac de Ste Croix
- Renouvellement de la charte



5 7

DOSSIER

- Incendies : une action vitrine pour le Parc et novatrice



8 9

VIE DES COMMUNES

- Bauduen : Musée du Jouet
- Rougon : la Photo du siècle
- Montmeyan : Village fleuri
- Valensole : une maison de retraite médicalisée



10

IDENTITÉ PROVENÇALE

- Les nouvelles édition du Parc : « Flore du Verdon - Un parc en fleur » et Guide Dakota « Que faire dans le Parc naturel régional du Verdon ? »



11 COUP DE PROJECTEUR

- ERA : sensibilisation à l'entretien du petit patrimoine communal et création d'une équipe d'intervention dans le Bas Verdon



12 ACTUALITÉ

- Le Bureau du Parc
- Appel à participation pour la Fête du Parc
- Dernière minute



Édito

Le mot du Président

Les élections du 26 mai dernier ont amené une nouvelle équipe au sein du Bureau et un nouveau Président pour le Parc.

Les membres du Bureau vous sont présentés en dernière page de cette lettre.

En tant que nouveau Président du Parc, il me revient de rédiger cet éditorial de la lettre du Parc.

Je tiens en premier lieu à remercier tous ceux qui m'ont fait confiance et saluer mon prédécesseur, André GAYMARD, qui a su au cours de ses deux mandatures à la Présidence du Parc amener cette structure à maturité.

Impliqué dans le Parc depuis l'époque où nous n'étions qu'une poignée d'élus à vouloir développer ce concept sur notre territoire, j'étais déjà intimement convaincu qu'un Parc constituait la meilleure solution pour assurer à la fois le développement socio-économique et la préservation de notre environnement si riche et si fragile pourtant.

Depuis la reconnaissance du Parc naturel régional du Verdon par le Ministère de l'écologie et du développement durable,

je suis membre du Bureau et Président de la Commission agriculture. Cette présence continue au sein du Parc me permet d'aborder aujourd'hui cette nouvelle fonction de Président avec une excellente connaissance de la structure et une vision claire des évolutions à induire.

Je souhaite donc aujourd'hui poursuivre et amplifier l'action du Parc. C'est dire l'importance que j'accorde au travail effectué actuellement dans le cadre du renouvellement de la charte.

Je tiens également à préciser que ce travail ne pourra être mené à bien sans l'engagement des membres du Comité syndical et du Bureau, sans le soutien des partenaires financiers (et en particulier l'Europe, l'État, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et les Conseils généraux des Alpes de Haute-Provence et du Var) et sans l'implication de tous les habitants.

Encore une fois merci à tous.

Le Président,
Jacques ESPITALIER
Maire de Quinson

Cette lettre est distribuée par La Poste, elle est également disponible à la Maison du Parc.

Par Nature - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • n° 14, Juin 2004 - Domaine de Valx - B.P. 14 - 04360 Moustiers-Sainte-Marie - Tél. 0492 74 68 00 - Fax 0492 74 68 01 - e mail : info@parcduverdon.fr - Directeur de publication : J. ESPITALIER • Comité de lecture : Commission de communication, équipe technique • Crédits photos : Dominique Chavy - Parc naturel régional du Verdon - ONF 04/T. Triballier - Jean-Philippe Gallet - Luc Courtil - Eric Camoin - Cristian Peugot • Conception & réalisation : Autrement dit communication • Tirage : 15000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal : Juin 2004 - N° I.S.S.N. 1293-3287



2

Tourisme :

la pêche pour valoriser le hors saison

Les actions
du Parc...

Activité de loisir traditionnelle, la pêche est en pleine évolution: les pêcheurs changent. Plusieurs études menées au niveau national par le Conseil Supérieur de la Pêche et l'Agence Française d'Ingénierie Touristique, montrent qu'au-delà des 5 à 6 millions de pêcheurs traditionnels, de proximité, une nouvelle « demande » s'est

confortée ces dernières années: les « pêcheurs-touristes ». Attirés par la pêche sportive, ces pratiquants recherchent des sites naturels préservés, où la qualité de l'eau garantit l'empoissonnement, ils sont de plus en plus adeptes du no-kill*. Plutôt urbains, souvent nord-européens, ces pêcheurs sont consommateurs de « produits » ou de séjours pêche.



Avec sa quinzaine de rivières, dont le Verdon qui chemine à lui seul sur 155 km, et ses 3 300 ha de lacs de retenue, le Verdon est un territoire très renommé pour la pêche. Truites, carnassiers tels que brochets, sandres..., carpes, ou poissons blancs..., pêche à la mouche, pêche à la traîne, pêche en famille aux bords des lacs, pêche nocturne de la carpe... les eaux du Verdon offrent une large palette d'activités aux amateurs.

Cette richesse gagne à être mieux valorisée pour développer un accueil de qualité en intersaison: organiser l'accueil des pêcheurs (développer les logis de pêche et les gîtes de pêche, diffuser des produits pêche...), mieux informer, promouvoir la pêche dans le Verdon... Pour commencer, le Parc diffuse une nouvelle plaquette « Pêche Nature dans le Verdon ».

* Le no-kill: technique de pêche qui permet de relâcher le poisson en le blessant le moins possible.

CONTACT : Suzanne Gioanni
sgioanni@parcduverdon.fr

Rencontre

Christophe Pironnie, guide de pêche

■ Comment êtes-vous devenu guide de pêche ?

Passionné de pêche et de nature dès l'âge de 8 ans, j'ai très vite imaginé faire de ma passion, mon métier. C'est arrivé un jour, dans un train qui m'emmenait pêcher en Bretagne; j'ai lu sur un magazine l'existence de la formation d'accompagnateur-guide de pêche. A ce moment précis, j'avais trouvé ma vocation. Mon projet sur le Verdon était déjà élaboré dans mon esprit.

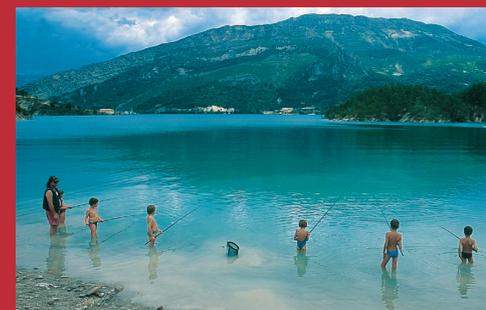
■ Comment fonctionne votre activité ?

J'enseigne les différentes pratiques de pêche et j'accompagne mes clients sur les meilleurs sites. La clientèle est internationale, enfants et adultes, elle est en vacances sur place ou dans la région. Une partie vient spécialement pour faire un stage de pêche dans le Verdon avec un professionnel.

■ Comment envisagez-vous l'avenir ?

La pêche sportive en France évolue. La clientèle, dotée d'un fort pouvoir d'achat, recherche des lieux de nature préservée où la gestion de la pêche est dirigée vers le sport (parcours de pêche à la mouche no-kill, bonne gestion piscicole...). Cette clientèle est très attentive à la protection des milieux.

Je pense que le Parc doit donner une impulsion pour recevoir cette clientèle très intéressée par le hors saison et les spécialités locales (artisanat, culture, hébergement de caractère, produits locaux...)



CONTACT : ch.pironnie@free.fr - Tél. 06.07.14.51.14

Lac de Sainte-Croix

Comment trouver un équilibre entre activité touristique et préservation du site ?

Depuis la création de la retenue de Sainte-Croix, par EDF, des activités de loisirs nautiques et aquatiques se sont développées spontanément avec l'attrait du site. Aujourd'hui, près de 700 000 personnes affluent sur les rives du lac, essentiellement en période estivale, créant de profonds déséquilibres au niveau environnemental et socio-économique. Au-delà des retombées aléatoires sur les communes riveraines, le site connaît des problèmes de sécurité, d'hygiène, d'accueil du public, de dégradation des espaces naturels.



Aussi, le Parc, en partenariat avec les sept communes riveraines du lac, les Départements des Alpes de Haute-Provence et du Var, avec le soutien des services de l'État, de la région Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique, a engagé un travail sur la gestion durable des rives du lac pour concilier l'accueil, les retombées économiques et la préservation du site. Cette démarche s'appuie sur la participation active de l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir du site : institutionnels, professionnels du

tourisme, associatifs et usagers. Elle doit se traduire par un Plan de gestion et de développement du lac de Sainte-Croix comprenant un programme d'actions. En parallèle, une expertise juridique doit déterminer les possibilités d'interventions, conformes aux multiples législations (loi littoral, loi sur l'eau...), lesquelles contribueront à la préservation de ce site situé au cœur du Parc naturel régional du Verdon.

CONTACT : Sophie Esquerre • sesquerre@parcduverdon.fr

Renouvellement de la Charte : Rencontre avec les associations

Samedi 3 avril, à la Maison du Parc naturel régional du Verdon, s'est tenu le Forum des associations. Cette journée était organisée par le Conseil des Associations et le Parc.

La journée s'est déroulée en présence de Philippe CHESNEAU, Conseiller Régional PACA, de Michèle BIZOT GASTALDI, Vice Présidente du Parc et Conseillère Générale des Alpes de Haute Provence, des quatre représentants du Conseil des Associations au Parc et de plus de soixante participants venant d'associations aussi différentes que complémentaires, reflétant la diversité et le dynamisme du Verdon.

Après une rapide introduction rappelant les objectifs de cette rencontre : « Contribution des associations à la révision de la Charte du PNR Verdon », les participants se sont répartis dans les quatre ateliers de réflexion thématiques :

Atelier 1 Aménagement du territoire, cadre de vie, foncier et habitat

Atelier 2 Activités économiques (agriculture, forêt, tourisme)

Atelier 3 Patrimoine naturel, paysager et culturel

Atelier 4 Identification du territoire, relation avec les habitants, éducation à l'environnement et développement culturel

Les conclusions des ateliers ont été présentées à tous les participants au cours d'une réunion plénière qui a donné lieu à de nouveaux échanges forts constructifs.

Les participants ont précisé quels sont les grands enjeux du Verdon et quel rôle le Parc doit jouer à l'avenir pour relever ces défis.

Le sentiment général qui s'est dégagé de cette rencontre est une profonde satisfaction due à l'écoute et à la considération des opinions de chacun.

Les actes du forum seront disponibles et téléchargeables sur le site internet du Parc (<http://www.parcduverdon.fr>) à compter de fin mai.

Incendie : une action pilote de restauration pour le Parc



Si le département du Var a été particulièrement sinistré en 2003 par les feux de forêt, le département des Alpes de Haute-Provence n'a pas été épargné pour autant.

Et l'incendie de forêt d'Esparron-de-Verdon est là pour en témoigner. Le 17 juillet 2003, 822 ha de forêts et de cultures sont partis en fumée, répartis sur les communes de Quinson, Esparron-de-Verdon et Saint-Laurent-du-Verdon.

En quelques chiffres

- incendie le plus important des Alpes de Haute-Provence en 2003
- 3 communes concernées
- 822 ha brûlés répartis comme suit :
 - 71 % de la surface brûlée : forêt
 - 23 % : cultures
 - 6 % : landes
- 50 engins, 165 sapeurs-pompiers départementaux mobilisés
- la forêt privée : 95 % de la surface forestière brûlée
- 167 propriétaires forestiers concernés

Pour les aider à réhabiliter au mieux leur territoire et éviter dans la mesure du possible qu'un tel feu puisse se reproduire, les trois communes sinistrées se sont tournées vers le Parc du Verdon qui s'est alors porté maître d'ouvrage d'une étude diagnostic et de réhabilitation du site.

Les objectifs de l'étude étaient de deux ordres :

- délimiter précisément le périmètre de l'incendie et évaluer l'impact du feu (cartographie des zones détruites, des zones parcourues par le feu mais où la végétation pourra se régénérer plus facilement, des zones indemnes) ;
- proposer des interventions en vue de restaurer le site et tenter d'en atténuer les séquelles paysagères.

Cette étude, d'un montant de près de 20 000 euros TTC, a été financée à 50 % par le Conseil Régional, 30 % par le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et prise en charge à hauteur de 20 % par le Parc.



Lors de la restitution des résultats aux élus des communes concernées, en présence des partenaires forestiers et agricoles et des différents partenaires financiers et institutionnels (Conseil Régional, Conseil Général, Préfecture, DDAF), à Esparron-de-Verdon le 30 octobre 2003, 4 niveaux de priorité sont ressortis :

- **les travaux de priorité 1** : ces travaux ont pour but de se prémunir des risques naturels induits ou favorisés par le passage du feu (risque de chutes de branches, érosion, coulées de boues en cas de fortes pluies...)

- **les travaux de priorité 2** : interventions à but paysager dans les zones paysagères les plus sensibles (abattage des bois brûlés)
- **les travaux de priorité 3** : abattage, recepage des bois brûlés pour favoriser la régénération naturelle
- **les travaux de priorité 4** : mise en place de solutions alternatives à la forêt, comme la création de vergers, de zones pastorales, ces derniers constituant des coupe-feu très efficaces quand ils sont entretenus.

Le Conseil Régional et le Conseil Général ont décidé de financer à hauteur de 100 % une première tranche des travaux les plus urgents (priorité 1). Ces travaux, d'un montant total de 121 000 euros HT, réalisés par l'ONF, sont sous maîtrise d'ouvrage des communes de Saint-Laurent-du-Verdon et d'Esparron-de-Verdon.

CONTACT : Dominique Chavy
dchavy@parcduverdon.fr

Les actions de première urgence sur la commune d'Esparron-de-Verdon

L'incendie du 17 juillet 2003 a dévasté environ 400 ha, soit 15 % de la superficie de la commune d'Esparron-de-Verdon. Albiosc, commune rattachée, a payé un lourd tribut à ce désastre.

Après le remarquable et vaillant combat des hommes du feu, qu'il faut une nouvelle fois remercier pour leur dévouement, il s'agit de ne pas baisser les bras devant les conséquences paysagères.

Suite à l'étude commanditée par le Parc, des premières actions d'urgences (nettoyage, broyage, pose d'un un filet anti-éboulement) ont été décidées afin de sécuriser certains secteurs de la commune. Les travaux devraient être achevés d'ici l'été.

Sébastien MATHERON, 3^e Adjoint au Maire

ONF

« Le fascinage – qu'es acó? »

Le fascinage permet de retenir la terre et les pierres après un incendie, par la fabrication de mini-barrages appelés fascines. La méthode de mise en place des fascines est simple: les arbres incendiés sont abattus à environ 50 cm du sol et les bois coupés sont appuyés contre les souches, perpendiculairement à la pente (cf. photo ci-dessous). Cette succession de barrages protège non seulement les sols de l'érosion mais aussi les jeunes plants qui peuvent ainsi grandir en sécurité sans risquer d'être emportés au moindre orage...



Forêt domaniale de l'Issole - incendie de 1989

Une réunion d'information pour les propriétaires forestiers a été organisée par le Parc afin de présenter les résultats de l'étude. Suite à cette réunion et aux préconisations de l'étude, les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière et de la Coopérative Forestière Provence Forêt sont maintenant en train de rencontrer l'ensemble des propriétaires, afin d'évaluer avec eux les possibilités de mise en œuvre des actions relevant des priorités 2, 3 et 4 et de les aider sur les plans technique et administratif à mettre en œuvre leur projet.

La réhabilitation des vergers soutenue par la commune de St-Laurent du-Verdon

Les vergers (plantations d'oliviers, amandiers, chênes truffiers) peuvent jouer un rôle efficace de coupe-feu, ce qui s'est vérifié au moment de l'incendie. Aussi, la commune de Saint-Laurent-du-Verdon a décidé d'accompagner les propriétaires qui souhaitent replanter des oliviers sur leurs parcelles sinistrées qui étaient auparavant en forêt. La plantation de vergers impliquant un changement de vocation des parcelles, elle nécessite une autorisation de défrichement auprès des services de l'État (DDAF).

Jean-Albert BONDIL, Maire



Réhabiliter les terrains incendiés en forêt privée

Suite au diagnostic et aux recommandations concernant la réhabilitation des parcelles incendiées établies par les organismes gestionnaires de la forêt en France (ONF et Forêt Privée), les techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et ceux de la coopérative Provence-Forêt sont aujourd'hui chargés de rencontrer les propriétaires privés pour trouver avec eux les réponses techniques et administratives adaptées à leur situation.

Deux dossiers sont à ce jour déjà lancés :

- 33 hectares de remise en état, pour un coût prévisionnel de 48 125 € hors taxe
- 80 hectares réunissant trois propriétaires, pour un montant de 136 152 € hors taxe

Grâce au soutien financier des collectivités territoriales (Conseils régional et général), de l'État et de l'Europe, les propriétaires ne participent qu'à hauteur de 20 % du montant hors taxe des travaux et à la TVA (au taux de 5,5 %). Ils bénéficient par ailleurs d'une assistance à tous les stades d'avancement du dossier.

CONTACT : CRPF PACA

Attention : Seuls les dossiers représentant une surface d'intervention économiquement rationnelle peuvent être pris en compte. Cela suppose que certains dossiers de propriétaires individuels soient regroupés. Pour de plus amples informations, contactez sans plus attendre les techniciens de la Forêt Privée au : **04 92 31 64 81 (CRPF) / 04 92 31 60 17 (Forêt-Provence).**



Débroussailler, plus qu'une nécessité... une obligation

La loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001 a précisé les mesures de prévention à mettre en œuvre pour diminuer les risques d'incendie de forêt : l'application du débroussaillage réglementaire pour protéger les personnes et les biens en cas de sinistres et la réglementation de l'emploi du feu dans l'espace et dans le temps, afin de diminuer les départs d'incendie.

L'obligation de débroussailler s'applique aux :

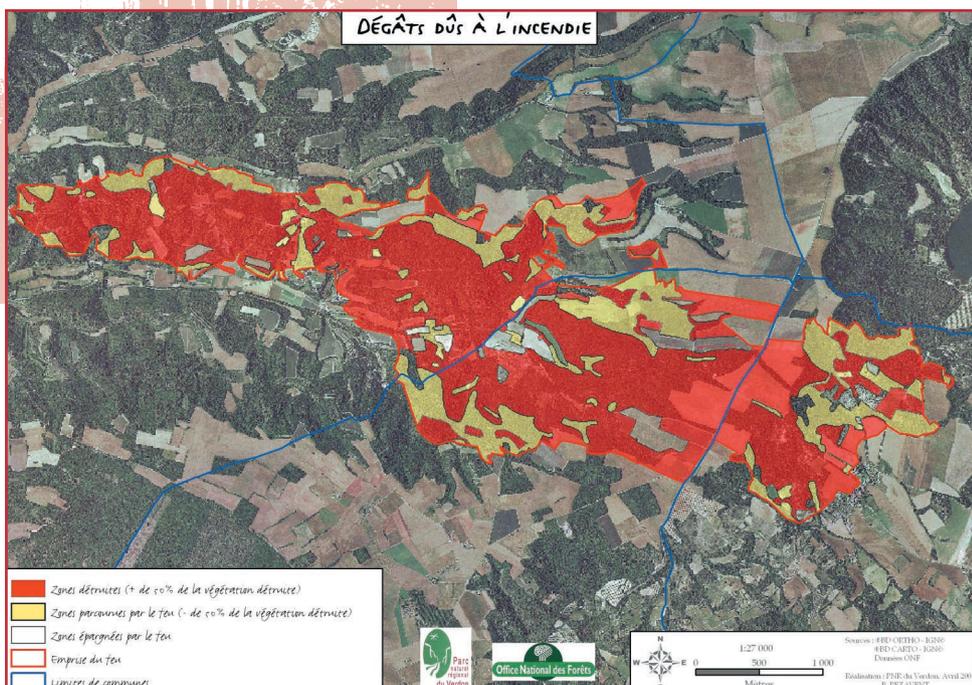
- abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de dix mètres de part et d'autre de la voie.
- terrains situés dans les zones urbaines sur la totalité de la surface.
- zones d'aménagement concerté, lotissements, associations foncières urbaines sur la totalité de la surface.
- terrains de camping et de stationnement des caravanes sur la totalité de la surface et sur une profondeur de 50 m autour de l'établissement.

Les infractions à l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé sont passibles des sanctions pénales (30 € par m²).

Il est interdit de porter ou d'allumer du feu, de jeter des objets en combustion ainsi que de fumer à l'intérieur des

espaces sensibles, à moins de 200 mètres de ceux-ci, ainsi que sur les voies qui les traversent par « vent fort » toute l'année ou pendant la période dangereuse et très dangereuse, quelle que soit la force du vent.

Source : DDAF 04 - Arrêtés préfectoraux n° 2004-569 et n° 2004 - 570 du 12/03/04.



CONTACT : DDAF • Tél. 04.92.30.20.76



L'art en jouet



A Bauduen, au cœur du vieux presbytère, il y a une étonnante collection à découvrir absolument.

Pendant plus d'un an, Yveline Gimel, ancienne directrice de Centre de Loisirs, a mis en scène les milliers de personnages Playmobil accumulés pendant plus de 10 ans par son ex-mari; tandis que Marie Buatois, artiste peintre, trouvait les couleurs des décors, sculptait les falaises et créait cette atmosphère feutrée aux tons chauds et doux.

Depuis l'été dernier elles vous proposent de venir découvrir leur travail... pour le moins surprenant mais fort séduisant.



L'art en jouet est le paradis du jouet Playmobil, c'est aussi une passerelle entre le rêve et la réalité. Vous vous promenez au cœur d'un immense ouvrage en relief, dont les décors, véritables tableaux, invitent au voyage.

Forêts, bocages, pâturages, jardins fleuris, champs de blés, tout ici a été soigneusement reconstitué. Les oiseaux chantent... les maisons s'illuminent... Une ville entière, aux constructions baroques, fait référence aux œuvres de Gaudi et Hundertwasser. L'art en jouet vous emmène dans des univers aussi différents que la ferme, le cirque, ou encore le Far West qui enchantent les petits... mais aussi les grands.

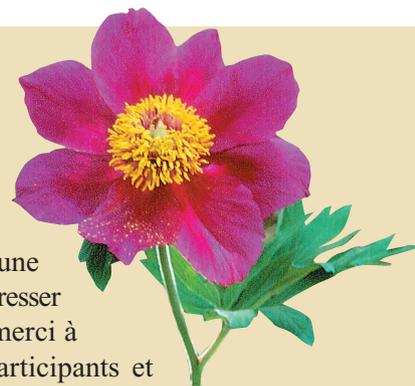


Rêver n'est jamais futile. Par le rêve on peut s'ouvrir, se construire. De l'ordinaire extraire l'extraordinaire.

Alors, programmez dès aujourd'hui une visite à Bauduen pour découvrir ce lieu paisible qui surplombe le lac de Ste-Croix... ce qui ne fait que rajouter au charme de l'endroit.

Pour connaître les horaires d'ouverture ou obtenir tous autres renseignements, téléphonez au 04 92 74 09 54

Et 1, et 2 et 3... 1^{er} prix pour Montmeyan



Le 24 novembre 2003 à Toulon, en présence de M. Louis Reynier, maire de Montmeyan, M^{me} Nicole Lions, Présidente du Comité des Fêtes, M. Christian Russo, responsable des espaces verts et de M. et M^{me} Roger Colaprisco, était remis les prix du Concours départemental « Fleurir la France ».

Pour la troisième année consécutive, la commune de Montmeyan a reçu le 1^{er} Prix. En parallèle, M. et M^{me} Colaprisco ainsi que M. et M^{me} Saladin se sont respectivement vus décerner les 3^e et 5^e prix.

Cette histoire a commencé à l'initiative du Comité des Fêtes et d'Animations de Montmeyan, il y a trois ans et la distribution de plants aux habitants de la commune est devenue une coutume au mois d'avril. Suite à cette distribution, chacun rivalise d'imagination et de créativité pour fleurir ses fenêtres, balcons et autres jardins et ce pour le plaisir de tous. Les ruelles de Montmeyan se voient colorées et embellies tout au long du printemps et de l'été.

La commune souhaite adresser un grand merci à tous les participants et aux membres du Comité des Fêtes.

Aujourd'hui, les Montmeyannais sont en pleine préparation du concours régional 2004 auquel la commune a été proposée suite à ses trois victoires.

Souhaitons leur bonne chance !

Clic-clac la photo du siècle à Rougon



La vie des
communes

Samedi 6 mars 2004, au moment où les brumes qui enveloppaient le village se dissipait, on a vu une étrange procession se rendre aux Aires, terrasse naturelle surplombant Rougon. Cette procession suivait un jeune enfant d'une dizaine d'années tandis qu'un adulte, une flûte en bouche, haranguait et apostrophait le monde.

Arrivé aux Aires, tout le monde s'est mis en place selon un ballet à la chorégraphie bien réglée. Soixante-neuf personnes se regroupant autour d'un objectif pour se faire tirer le portrait pour la photo du siècle.

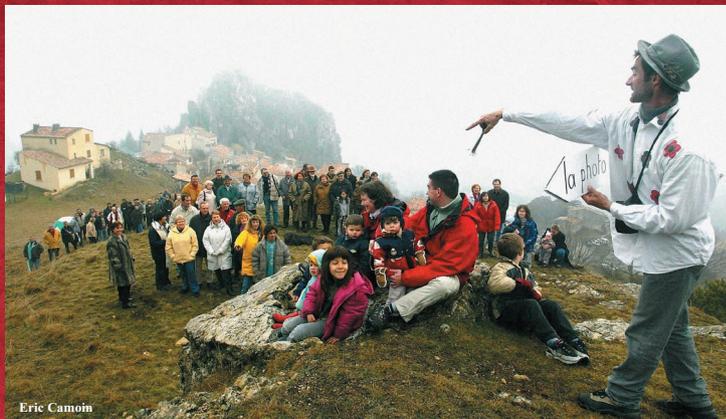
On peut le dire, d'ailleurs tous les participants le confirment et Monsieur le Maire en premier lieu, cet événement fut un grand moment d'émotion où tous les habitants de Rougon se sont retrouvés ensemble qu'ils soient Rougonnais de souche ou d'adoption.

Cette idée de photo du siècle est née il y a quelques années dans l'esprit de photographes voulant fixer en image nos chères petites communes en cette période charnière de changement de millénaire. L'association « L'arbre à images » est issue de cette volonté.

Depuis 1998, cette association sillonne la France photographiant des instants de vie de villageois jeunes et moins

jeunes regroupés autour de leur Maire. Le but de cette action est l'édition d'un livre en 2005.

En attendant de pouvoir découvrir l'ensemble de travail de l'Arbre à Images, il est intéressant d'aller voir la photo du siècle en Mairie de Rougon.



Une bouffée d'air frais

pour accueillir nos anciens sur la commune de Valensole

Ce fut au Moyen-Âge en 1341 que le premier hôpital de Valensole ouvrit ses portes pour le plus grand bonheur de la population. Un deuxième prit le relais avec des améliorations non négligeables en 1631. Le troisième était l'hôpital St-Jacques connu de tous, qui fut construit et terminé en 1861.

Et c'est cette année 2004, que le quatrième hôpital valensolais a pu être inauguré en présence d'un très grand nombre de citoyens et de tous les élus ayant pris part à ce projet humain. Il peut accueillir 75 personnes dans des conditions très favorables.

Certaines chambres dites doubles ont été prévues afin que deux ami(e)s ou conjoints puissent y séjourner en toute complicité. Ainsi, nous pouvons distinguer au sein de cette nouvelle structure humanisée un service long séjour, un étage maison de retraite et un autre plus spécialisé dans la maladie d'Alzheimer.

Car si, dans la tête de beaucoup de Valensolais, l'appellation de ce lieu reste « hôpital », il convient ici de préciser que c'est, comme vous l'aurez deviné lors de cette rapide description, une Maison de Retraite Médicalisée Publique.

Nos anciens vont pouvoir y évoluer en toute quiétude avec une vue imprenable et une luminosité indéniable dont ils ne pourront pas se lasser.

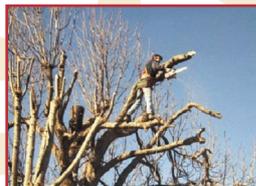


Coût de la réalisation : 5 490 000 euros, co-financé par l'État, le Conseil Régional PACA, le Conseil Général des AHP et la commune

coup de
projecteur



ERA



Sensibiliser et agir pour l'entretien du bien collectif

Forte de ses 3 années d'expérience positive en Haute-Provence, l'association loi 1901 ERA a décidé d'implanter une antenne sur le territoire du Parc naturel régional du Verdon afin d'aider collectivités et particuliers à entretenir le bien collectif naturel et bâti.

Une démarche solidaire pour l'emploi local et l'environnement

Jean-Christophe Corcy, Directeur de la structure : « Le constat de départ est simple : certains habitants du territoire du Parc connaissent des difficultés pour trouver un emploi stable, alors que parallèlement les collectivités locales et les habitants du territoire ont de réels besoins en terme d'entretien et de valorisation du patrimoine naturel. On remarque qu'il n'existe pas forcément de réponse adaptée au niveau local quand il s'agit de réaliser des actions préventives et sécuritaires dans des zones souvent inaccessibles aux machines. Ces travaux à dimension humaine sont à forte connotation manuelle et nécessitent souvent des savoir-faire particuliers pour une intervention professionnelle de qualité ».

Un projet de développement durable soutenu par l'Union Européenne

« L'Europe est aussi partie-prenante de notre projet » explique **Mathieu Daupleix, responsable de l'antenne et chargé de mission développement local :** « Notre implantation n'aurait pu avoir lieu sans le soutien technique et financier du Groupe d'Action Local (GAL) "autour du Verdon" qui a retenu notre projet au titre du Programme LEADER +.

Notre mission consiste à sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'entretenir le bien collectif naturel. Notre démarche revêt un enjeu pédagogique évident : le triste souvenir des incendies de cet été a par exemple démontré la nécessité d'adopter une démarche prospective et préventive. A nous de prouver que le coût de la prévention est largement inférieur à celui du traitement curatif d'urgence... ».

Pour mener à bien cette action, ERA diffuse actuellement un dépliant expliquant les obligations légales des usagers concernant l'entretien des zones naturelles (débranchement, entretien des berges et rivières...). Une exposition itinérante sur cette thématique est en cours de réalisation et pourra être installée gracieusement dans les mairies désireuses d'informer et d'impliquer leurs administrés.

Nul doute que les collectivités locales du Bas-Verdon et leurs groupements sauront utiliser au mieux les nombreux services que propose cette association.

**CONTACT : ERA - 42, rue du marché - 04500 RIEZ
Tél./Fax 04 92 77 73 32 - e-mail : eera@tiscali.fr**

* Rmiste, jeunes de moins de 26 ans, chômeurs de longue durée, sans-emploi de plus de 50 ans, bénéficiaires Cotorep...

FIGHE D'IDENTITÉ

Nom : ERA (Environnement Réponse Aménagement)
Statut : Association loi 1901 - Localisation : Riez et Saint-Étienne-les-Orgues
Objet : Travaux d'entretien du bien collectif naturel et bâti.
Bénéficiaires : collectivités locales et particuliers
Effectif : 28 personnes dont 12 pour le Bas-Verdon
Zone d'intervention : Région PACA
Signe particulier : Chantier d'insertion (04) avec démarche d'utilité sociale et environnementale.

En guise de solution, l'association propose d'une part des postes à mi-temps à des publics « prioritaires* » leur permettant de s'adapter aux métiers « verts » par la formation (modules de reconnaissance des végétaux, DFCI, taille des oliviers, élagage de grande hauteur...) et par la pratique sur le terrain, et d'autre part des services payants de mise en valeur et d'entretien patrimonial en direction des collectivités.

A l'heure actuelle, de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour pour le compte des communes du Parc : montage de murets en pierre sèche à Gréoux-les-Bains, curage manuel des canaux à Saint-Martin-de-Brômes ; élagage à Quinson, débroussaillage à Moustiers-Sainte-Marie, dégagement d'embâcles à Vinon-sur-Verdon, mise hors péril de ruines à Saint-Jurs...



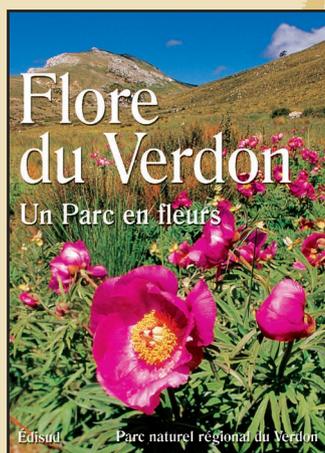
Que faire dans un Parc en fleurs ?

Identité
provençale

Le printemps 2004 est riche en nouvelles éditions du Parc. Pour découvrir ou redécouvrir les sites exceptionnels et grandioses du Parc naturel régional du Verdon, deux nouvelles co-éditions seront sur les étals des libraires au mois de juin.

La première, réalisée avec les éditions Edisud, vous présente la flore exceptionnelle du Verdon. La seconde, éditée avec les éditions Dakota, vous présente une foule d'escapades pour un séjour ou des week-ends inoubliables dans le Parc du Verdon.

Flore du Verdon, un Parc en fleurs



Plus de 2000 espèces de plantes (le tiers de la flore de France), dont quelques joyaux que l'on ne trouve que sur son territoire. Tel est le fabuleux héritage d'une nature généreuse, enrichi au fil du temps par les hommes qui l'ont habitée, que nous offre le Parc du Verdon.

Ce sont 200 de ces espèces que vous proposent de découvrir les botanistes passionnés, Christophe Bonnet, Laurence Foucaut, Georges Rebuffel et Dominique Rombaut, qui ont écrit cet ouvrage, abondamment illustré par l'objectif aiguisé et sensible de Frank Rozet, mais aussi de Christian

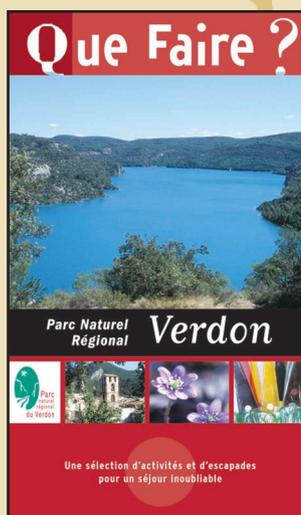
Boucher, Henri Michaux et Georges Rebuffel qui ont très aimablement prêté quelques clichés manquants. Dans sa première partie, la Flore du Verdon retrace la passionnante histoire dont résulte la richesse de la biodiversité du territoire.

Puis six chapitres, qui présentent les secteurs géographiques du Parc, avec leurs particularités « écologiques », quelques-unes des espèces qu'ils hébergent, et des propositions de balades botaniques.

Des conseils sur le respect de ce patrimoine, et la présentation de la « ferme des messicoles » de la Verdrière complète cet ouvrage.

Description : Ouvrage broché au format 16,5 x 22,5 cm de 192 pages toutes en couleur. **Prix de vente :** 20 € - ISBN : 2-7449-0467-8

Que faire dans le Parc naturel régional du Verdon ?



Cet ouvrage vous propose une sélection de quatre-vingt idées « coup de cœur » à faire en famille ou entre amis. Culture et patrimoine, nature/ sports/ détente ou bien saveurs/ savoir-faire/ traditions sont autant de thèmes qui vous sont proposés pour explorer le Parc dans toute sa diversité.

Les activités proposées sont réparties sur tout le territoire du Parc, de Gréoux-les-Bains à St-André-les-Alpes, de Comps-sur-Artuby à Valensole. Les villages sont abordés, du plus connu au plus oublié, avec un balayage de ce qu'il est possible et imaginable de faire dans le Verdon, bien au-delà

des grands classiques de ce territoire d'exception.

Pour rendre ce livre plus facile d'utilisation, vous y trouverez une introduction pour saisir en un coup d'œil les visites et activités incontournables. Une carte détaillée du territoire présentant les activités sélectionnées illustrées par plus de 200 photos en couleur. Enfin un carnet d'adresses incontournables ou spécialement sélectionnées pour chaque village et sans oublier une liste des fêtes, des festivals et des manifestations culturelles qui ont lieu tout au long de l'année.

Description : Ouvrage broché au format 12,5 x 22 cm de 144 pages toutes en couleur. **Prix de vente :** 12,80 € - ISBN : 2-84640-0093-8



Un nouveau Président et une nouvelle équipe au Bureau du Parc naturel régional du Verdon

Mercredi 26 Mai 2004 avaient lieu à Comps-sur-Artuby les élections des membres du Bureau et du Président du Parc. Les votes ont donné les résultats suivants :

- M. Jacques ESPITALIER, Président du Parc naturel régional du Verdon, Maire de Quinson
- M. André GAYMARD, 1^{er} Vice Président, Maire de Comps-sur-Artuby
- M. Philippe CHESNEAU, 2nd Vice Président, 3^e Vice Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- M^{me} Michèle BIZOT GASTALDI, 3^e Vice Président, Maire de La-Palud-sur-Verdon
- M. Jean BACCI, 4^e Vice Président, Conseiller Général du Var
- M. Michel LANTELME, 5^e Vice Président, Conseiller Général des Alpes de Haute-Provence
- M^{me} Nicole FANELLI, Conseillère Régionale Provence Alpes Côte d'Azur
- M. Narcisse BONNET, Conseiller Municipal de St-Julien-le-Montagnier
- M. Michel CARLE, Maire de Castellane
- M. Jean Pierre CLAIR, Maire de Rougon
- M. Bernard CLAP, Maire de Trigance
- M. André COLDEBOEUF, Maire des Salles-sur-Verdon
- M. Bernard ESTIENNE, Conseiller Municipal de La Verdrière
- M. Michel PELLOQUIN, Maire de Bauduen
- M. Roger REYBAUD, Conseiller Municipal de St-Julien-du-Verdon
- M. Alain SOULIER, Conseiller Municipal de Moustiers-Ste-Marie

Appel à participation

La prochaine Fête du Parc naturel régional du Verdon se tiendra le dimanche 3 octobre 2004 à la Maison du Parc - Domaine de Valx à Moustiers-Ste-Marie.

Si vous souhaitez tenir un stand ou réaliser une animation, faites-le nous savoir en contactant :



Marianne Maillot,

Chargée de communication au Parc - Tél. : 04 92 74 68 00 - Fax: 04 92 74 68 01
mmaillot@parcduverdon.fr

Dernière minute

L'association «Les Amis du Parc» organise le 4 juillet 2004 une sortie ouverte à tous à Courchons (St-André-les-Alpes) sur le thème « 40 ans de pastoralisme sur un même territoire » avec la participation de l'éleveur M. Bueil.

Rendez-vous à 8h00 au hameau de Courchons. Balade sur les pâturages suivie d'un pique-nique sorti du sac vers 13h00.

Renseignement au 06 84 969 821